

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **99 (1973)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

La gestion rationnelle de l'entreprise (4 volumes). Collection publiée sous la direction de *Pierre Lauzel*. Paris 1^{er} (4, rue Cambon).

— *Tome I. Concepts de base et méthodologie* (1972) : Un volume 21×27 cm, 302 pages, figures. Prix : relié, 85 F.

— *Tome II. Les grandes fonctions et le contrôle de gestion* (1972) : Un volume 21×27 cm, figures. Prix : relié, 85 F. (Tomes III et IV à paraître.)

Tous les auteurs de cet ouvrage enseignent au Centre de perfectionnement à la Gestion, créé au sein de l'APCEI (Association pour le perfectionnement pratique des cadres des entreprises industrielles). Qu'ils soient contrôleurs de gestion, publicitaires, informaticiens, leur objectif commun est de former les cadres aux nouvelles techniques de gestion. Ils veulent développer en eux les qualités d'analyse et de décision et s'efforcent de leur faire acquérir une conception nouvelle de l'entreprise.

L'intérêt majeur de cet ouvrage collectif, réalisé sous la direction de *Pierre Lauzel*, auteur de nombreux ouvrages renommés, est de présenter une *synthèse de toutes les méthodes actuelles de gestion*. Si ces méthodes ont fait par ailleurs l'objet d'études détaillées, il est important de les situer dans le contexte actuel de l'entreprise et de mettre en évidence l'interdépendance inévitable des centres de décisions.

En donnant aux cadres le sens des interactions, sur le plan matériel ou psychologique, ce livre favorise les communications et de ce fait améliore les discussions qu'exige un bon contrôle de gestion.

Tome I. Concepts de base et méthodologie

Ce premier volume étudie les méthodes de saisie, de classement, de mesure des faits et les techniques de calcul.

Sommaire :

Terminologie et concepts de base : Stratégie et management. Mesures de l'efficacité de la gestion. Essai de définition du contrôle de gestion. — *Méthodes de quantification* : Initiation à la comptabilité générale. La consolidation des bilans et des résultats. Initiation à la comptabilité analytique. Statistique et gestion. Analyse de la valeur et développement du produit. Evaluation et réévaluation des données comptables. Evaluation des entreprises. Un cas de gestion budgétaire fondé sur le direct-costing.

Tome II. Les grandes fonctions et le contrôle de gestion

Ce volume traite des aspects majeurs des principales fonctions, montre l'évolution actuelle des méthodes et met en évidence le rôle du contrôle de gestion. Cette analyse conduit à l'élaboration du tableau de bord, outil de synthèse nécessaire à toute gestion rationnelle.

Sommaire :

Fonction commerciale et marketing : Etudes de marchés. Le marketing et ses implications concrètes sur l'entreprise. Un cas de prévision. — *Fonction ordonnancement à la production* : Utilisation de la méthode PERT. — *Gestion des stocks et régulation production-vente*. — *Fonction financière* : Vue générale. Aspects modernes. Rentabilité. Méthodologie. Cas Autrey. Trésorerie. Bilan et compte d'exploitation : cas Loco. — *Gestion du personnel* : La gestion dynamique du personnel. L'efficacité des cadres et dirigeants. Les trois formes classiques de l'intéressement. La participation des salariés. — *Le tableau de bord et les ratios*.

Divers

Formation de maîtresses et de maîtres professionnels

L'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle ouvrira sa section romande en septembre 1973 à Lausanne. Un cours de deux semestres préparera les

étudiants au diplôme de *maître professionnel de branches techniques*. Seuls les titulaires d'un diplôme d'ingénieur-technicien ETS ou d'un diplôme de maîtrise fédérale et ayant une pratique professionnelle d'au moins deux ans peuvent s'y inscrire.

De plus amples renseignements ainsi que le programme général du cours peuvent être demandés dès le 3 janvier 1973 à la Subdivision de la formation professionnelle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (tél. (031) 61 28 32).

Informations SIA

Prise de position sur l'arrêté relatif à la construction

Le Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a examiné dans sa séance du 13 décembre 1972 les conséquences probables des arrêtés urgents proposés aux Chambres par le Conseil fédéral pour tenter de juguler l'inflation, et en particulier celles de l'arrêté concernant la construction. Il a pris position comme suit :

Il est à craindre que les mesures préconisées ne soient pas à même d'éliminer les causes de l'inflation, mais uniquement d'en combattre certains effets. Les interventions de l'Etat dans le marché de la construction risquent de désorganiser complètement ce domaine de l'économie en provoquant une alternance nuisible entre le suremploi et la stagnation. Le danger est grand que l'arrêté sur la construction ne réduise radicalement la capacité de production dans les branches concernées et n'annihile les efforts faits en vue d'une meilleure productivité, ce qui ne manquerait pas de provoquer un préjudice durable dans ce secteur important de l'économie nationale. Au niveau des études règne une grande incertitude parce qu'il n'est pas possible de savoir assez tôt si et quand tel ou tel projet pourra être réalisé. Dans ces conditions, une planification n'est pas possible.

Depuis quelque temps, il est de bon ton d'accuser le secteur de la construction d'être le principal responsable de l'inflation. Un examen objectif de la situation économique montre à quel point ce jugement est partial et injuste. Pour freiner l'inflation, il est indispensable que toutes les branches de notre économie entreprennent des efforts sérieux, notamment en ce qui concerne l'évolution des salaires.

Dans la construction, ce qui fait défaut, c'est une planification et une coordination à long terme des projets suivant un ordre de priorité. Les pouvoirs publics en tant que principaux maîtres d'ouvrages devraient, plus que par le passé, montrer ici le bon exemple.

Il faut déplorer aussi l'absence d'une étude et d'une observation systématiques de l'évolution dans le secteur de la construction. Sur ce plan-là, une collaboration étroite entre maîtres d'ouvrages, ingénieurs et architectes, entrepreneurs et fournisseurs, devrait être mise sur pied.

La SIA offre aux organes officiels sa collaboration active en vue de l'exécution et de l'interprétation des règlements d'application et elle espère qu'il sera ainsi possible de trouver des solutions efficaces.

Cours de perfectionnement pour physiciens

Le Groupe des ingénieurs de l'industrie de la section zuricoise de la SIA organise un cours de perfectionnement sur l'état actuel des connaissances en physique, qui aura lieu *en allemand* à l'Ecole polytechnique fédérale de

Zurich de 17 h 15 à 19 h 15 environ, selon le programme ci-dessous :

Le 8 janvier 1973 : Physique nucléaire, par le professeur J. Lang, de l'EPFZ.

Le 22 janvier 1973 : Physique des plasmas, par le professeur H. Schneider, de l'Université de Fribourg.

Le 5 février 1973 : Radioastronomie (avec film et diapositives), par le professeur M. Waldmeier, de l'EPFZ.

Le 26 février 1973 : Les lasers et l'optographie, par le professeur W. Lukosz, de l'EPFZ.

Le 12 mars 1973 : La physique des corps solides, par le professeur H. Gränicher, de l'EPFZ.

Finance de cours :

Fr. 40.— pour les membres de la SIA ; entrée pour une conférence : Fr. 15.—.

Fr. 60.— pour non-membres ; entrée pour une conférence : Fr. 20.—.

Renseignements et inscriptions au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8079 Zurich.

4. Flexion simple et composée d'effort normal.
5. Flexion simple composée d'effort tranchant.
6. Compression simple.
7. Traction simple en béton armé et précontraint.
8. Torsion simple et composée de compression.

IV. *Calcul des plaques dans l'état limite de rupture* (4 heures)
Par M. G. Steinmann, ing. SIA, professeur à l'EAUG et au Centre des Hautes Etudes de la Construction, Paris, selon le plan suivant :

1. Définition des structures et comportement, états limites et sécurité.
2. Théorie de calcul de l'état limite ultime.
3. Théories de résistances.
4. Comparaison avec les résultats d'essais.
5. Conditions de service.

Renseignements et inscriptions : *Formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes*. Commission romande SIA - A3E2PL - GEP - EPFL - EAUG, 1004 Lausanne ; p. a. : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, av. Jomini 8 ou case postale 944, 1001 Lausanne. Tél. (021) 25 10 25.

Communications SVIA

Cours de formation continue

La Commission romande de formation continue organise le cours suivant, s'adressant en particulier aux ingénieurs civils : *Etude des états limites du béton armé et béton précontraint*.

Cette doctrine, qui tend actuellement à se généraliser, constitue un instrument de travail complet et cohérent, tant du point de vue théorique qu'expérimental.

Les règlements de nombreux pays sont fortement influencés par cette nouvelle manière de considérer le comportement d'un élément en béton armé ou précontraint ; le Comité européen du béton et la Fédération internationale de la précontrainte l'ont adoptée et codifiée depuis longtemps.

Les dates du cours ont été fixées aux jeudis 18 et 25 janvier 1973, 1^{er}, 8 et 15 février 1973, de 17 h à 19 h et de 20 h 30 à 22 h, avec une heure d'interruption pour le repas, de 19 h à 20 h.

Lieu du cours : Ecole polytechnique fédérale de Lausanne — *Auditoire B 100, premier étage* — av. de Cour 33, Lausanne.

Finance d'inscription : Membres SIA, A3E2PL, GEP : Fr. 230.— ; non-membres : Fr. 250.— (y compris repas et documentation).

Les bulletins de versement seront envoyés par retour du courrier dès réception des inscriptions.

PROGRAMME

I. Introduction (4 heures)

Par M. M. Derron, ing. SIA, professeur à l'EPFL (Département du génie civil), selon le plan suivant :

1. Propriétés mécaniques des matériaux.
2. Contraintes et déformations.
3. Théories de la rupture des corps en général.

II. Etude du concept de sécurité, applicable au dimensionnement des ouvrages (2 heures)

Par M. E. Rey, ing. SIA, adjoint scientifique au Service fédéral des routes et des digues, sur la base des résultats de la Commission des normes SIA n° 162.

III. Etude des états limites du béton armé et précontraint (10 heures)

Par M. F. Panchaud, ing. SIA, professeur à l'EPFL (Département de génie civil), selon le plan suivant :

1. Généralités sur le calcul des structures en béton armé.
2. Les bases de la résistance.
3. Les diverses sollicitations et leurs combinaisons.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 5 et 6 des annonces

Informations diverses

Une solution nouvelle :

Coffrage rapide + drainage efficace avec un seul élément en béton préfabriqué

(Voir photographie page couverture)

Pour construire des murs de soutènement ou de soubassement, la pratique démontre que les conditions de mise en œuvre sont parfois difficiles.

C'est notamment le cas lorsque l'excavation est réduite au minimum pour des raisons d'économie ou si l'on doit construire en limite de propriété. Il en va de même dans les cas où il y a risque d'éboulement ou des conditions atmosphériques imposant une mise en œuvre rapide ; la topographie peut également créer des entraves aux possibilités d'accès ou de travail entre le mur à construire et le terrain amont.

Que ces conditions se présentent isolément ou cumulées, une solution existe sous la forme d'un élément préfabriqué qui assure simultanément, en plus du coffrage extérieur, un drainage efficace et immédiat du mur à construire.

Cet élément de coffrage, dont l'utilisation dans des conditions normales se justifie pour éviter d'avoir un double coffrage et un drainage complémentaire, se monte depuis l'intérieur de l'ouvrage, d'où sécurité pour les ouvriers et acheminement aisé des matériaux. La paroi extérieure, contre la terre, ne réclame aucune finition et un remblayage très rapide peut être entrepris, sans être obligé de procéder aux travaux de décoffrage traditionnels.

L'élément de coffrage FILTERA est fabriqué avec un béton filtrant dont la granulométrie garantit un drainage efficace à long terme. Ses dimensions ont été choisies pour que la plupart des types courants de distanceurs puissent être utilisés avec les panneaux ou plateaux de coffrage normalisés. Le poids modéré des éléments permet une manutention et une mise en place aisées par une main-d'œuvre non spécialisée.

Caractéristiques :

Dimensions : 50 × 25 × 13 cm.

Poids : 12,5 kg/pce.

Nombre de pièces par m² : 8.

Béton des nervures : 16 l/m².

Armature des nervures : 0,900-1,600 kg/m².

Tous les renseignements au sujet des coffrages FILTERA peuvent être obtenus auprès de BTR MATÉRIAUX S.A., 1023 Crissier. Tél. 021 34 97 21.